



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

Comité permanent des langues officielles

LANG • NUMÉRO 059 • 1^{re} SESSION • 41^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le mardi 6 novembre 2012

Président

L'honorable Michael Chong

Comité permanent des langues officielles

Le mardi 6 novembre 2012

•(1145)

[Français]

Le président (L'hon. Michael Chong (Wellington—Halton Hills, PCC)): Bienvenue à la 59^e séance du Comité permanent des langues officielles en ce mardi 6 novembre 2012. Conformément à l'alinéa 108(3)f) du Règlement, nous nous penchons aujourd'hui sur la dualité linguistique lors des célébrations du cent cinquantième de la Confédération du Canada en 2017.

[Traduction]

Nous entendons aujourd'hui Mme Inman, du Centre des arts de la Confédération de l'Île-du-Prince-Édouard, ainsi que M. McAvity, Mme Vermette et Mme Bachmann, de l'Association des musées canadiens.

[Français]

Nous recevons également M. Caron, de Bibliothèque et Archives Canada.

[Traduction]

Nous commencerons par un exposé du Centre des arts de la Confédération.

[Français]

Mme Jessie Inman (directrice générale, Centre des arts de la Confédération): Bonjour, mesdames et messieurs.

Je suis très heureuse de pouvoir m'adresser à vous aujourd'hui. Je voudrais remercier cet important comité de m'avoir invitée à vous parler du 150^e anniversaire de notre grand pays.

[Traduction]

Monument vivant à la mémoire des Pères de la Confédération se situe au lieu même de la naissance de notre grand pays, c'est avec enthousiasme que le Centre des arts de la Confédération rend hommage à la création et au développement du Canada. Le centre témoigne des réalisations qui ponctuent l'évolution de toutes les provinces et de tous les territoires du Canada depuis la Conférence historique de Charlottetown en 1864. Le rêve d'un centre commémoratif national des arts, à l'architecture originale et qui serait situé au lieu même de la naissance du Canada, a été réalisé en 1964.

Situé dans l'Île-du-Prince-Édouard, le centre est un établissement multifonctionnel et professionnel voué aux arts. Reconnu par la communauté internationale pour sa contribution à l'évolution des arts de la scène au Canada, il offre quatre salles de théâtre permettant d'accueillir au total 2 500 spectateurs. Il abrite une galerie d'art nationale dotée d'une collection permanente de plus de 16 000 oeuvres. Il propose une série complète de programmes éducatifs bilingues en art à des centaines de jeunes, dont une nouvelle école agréée dans le domaine des arts de la scène, ouverte en collaboration avec le collège Holland de l'Î.-P.-É. Des bénévoles, des intervenants locaux et des promoteurs privés facilitent généreusement son

fonctionnement. Les programmes du centre attirent 250 000 personnes chaque année.

Comme tout le monde le sait, le centre accueille le Festival de Charlottetown et la comédie musicale du Canada ayant tenu l'affiche le plus longtemps: *Anne of Green Gables—The Musical*, qui a attiré des millions de visiteurs à l'Î.-P.-É. au cours des 48 dernières années. Mais nous avons également produit plus de 70 pièces de théâtre employant des centaines d'acteurs, de danseurs, de musiciens et de créateurs venus de toutes les régions du pays.

Aujourd'hui, le centre s'emploie à stimuler et à renforcer l'imagination et la capacité d'apprentissage uniques des jeunes, à consolider notre identité nationale et à accroître la richesse économique et culturelle de tous les Canadiens.

Nous nous attachons à reconnaître la dualité linguistique du Canada dans le cadre de nos programmes et services. La plupart de nos services au public sont offerts dans les deux langues officielles, qu'il s'agisse de notre site Web, de notre guichet en ligne, de nos services téléphoniques, des documents et publications de la galerie d'art ou des Acteurs de la Confédération, qui interprètent l'histoire de la Confédération au moyen de sketches et de visites guidées. Notre programme Journées de découverte des arts est également offert dans les deux langues. Ces services bilingues ont toujours été une priorité pour nous, compte tenu du mandat national de notre établissement. L'expansion continue des services bilingues restera une de nos priorités dans le cadre des préparatifs de l'anniversaire du Centre en 2017.

•(1150)

[Français]

Pour notre saison 2013, nous étudions la possibilité de présenter une nouvelle comédie musicale canadienne originale. Nous songeons à présenter la comédie musicale *Evangeline*, écrite par Ted Dykstra, créateur de *2 Pianos, 4 Hands*. Cette grande histoire d'amour suit le récit de Longfellow et raconte l'histoire de la célèbre *Evangeline*, qui a été séparée de son amour, Gabriel.

[Traduction]

Cette comédie musicale rend hommage à la survivance des Canadiens d'origine française et à leur culture, à l'indomptable esprit humain et à l'amour entre deux peuples, le tout traduit par la musique et les danses pleines d'enthousiasme des Acadiens, des habitants des Maritimes et des Cajuns. Le spectacle sera présenté surtout en anglais, mais il comprendra des chansons en français, afin que tous soient sensibilisés à la beauté de la langue française. Nous prévoyons une tournée pancanadienne, qui connaîtra son apogée au retour du spectacle à Charlottetown en 2017.

Si nous pouvons trouver les 500 000 \$ qui nous manquent encore pour réaliser cet important projet d'ici vendredi de cette semaine, la création d'*Évangéline* commencera aussitôt dans l'enthousiasme.

Le centre a pris en charge de nombreuses célébrations culturelles au cours des 48 dernières années. La première, bien entendu, a été l'inauguration du centre lui-même par Sa Majesté la Reine Elizabeth II le 4 octobre 1964. Grâce à l'aide financière de toutes les provinces et du gouvernement fédéral sous les auspices du premier ministre Diefenbaker, le centre a ouvert ses portes en la présence du premier ministre Lester B. Pearson et des premiers ministres de toutes les provinces. Comme l'a déclaré à l'époque avec éloquence le premier ministre Pearson, « [l'édifice commémoratif des Pères de la Confédération] est un hommage à ces hommes célèbres qui ont fondé notre Confédération. Il est cependant aussi dédié à la promotion de ces choses qui enrichissent l'esprit et ravissent le cœur, ces choses intangibles, mais précieuses qui donnent un sens à la société et aident à en faire une civilisation et une culture. »

En 2004, nous avons créé un nouveau programme patrimonial, la Série de causeries Symons, qui permet à des Canadiens éminents de s'exprimer sur des questions nationales comme la politique, le développement, les arts et la culture, et le patrimoine. Cette conférence annuelle est toujours assortie de services d'interprétation simultanée.

En 2007, notre Chorale des jeunes a donné un spectacle devant des milliers d'anciens combattants, dignitaires et représentants de médias internationaux en l'honneur du monument commémoratif national rénové du Canada à Vimy, en France. Le chœur espère participer au 100^e anniversaire de la Bataille de Vimy, en 2017.

En 2010, les Jeux olympiques d'hiver de Vancouver ont été l'occasion de faire valoir avec fierté les réalisations du Canada, et le centre a été le secrétariat du site du Canada atlantique, que les médias ont surnommé « le pavillon culturel à la médaille d'or ».

Grâce au partenariat qui l'unissait à Patrimoine canadien dans le cadre du programme Capitales culturelles du Canada, la Jeune Compagnie du centre a eu le bonheur de présenter *Le bâton d'orateur*, une production mettant en vedette une distribution entièrement composée d'acteurs autochtones. Nous souhaitons répéter l'expérience en 2017.

Nous envisageons 2017 comme un mouvement culturel marqué par la fierté, qui inspirera tous les Canadiens et nous permettra d'honorer le passé, de célébrer le présent et de préparer la société artistique et culturelle du Canada à un avenir audacieux. Mais, surtout, nous sommes en train d'imaginer les nombreux moyens par lesquels nous pouvons aider les Canadiens à comprendre l'extraordinaire richesse que représente dans notre pays la dualité linguistique.

En 2014, le centre célébrera son 50^e anniversaire et le 150^e anniversaire de la Conférence de Charlottetown. En collaboration avec l'Î.-P.-É. 2014, nous sommes en train de nous préparer à marquer ces moments importants et à y sensibiliser l'ensemble des Canadiens. Ces préparatifs annoncent aussi le 150^e anniversaire du Canada en 2017 et comprennent la création, la production et la représentation itinérante de *The Next Great Canadian Musical, Rivir*; l'érection d'une sculpture commémorative nationale sur l'esplanade du centre; une présentation améliorée de *Canada Rocks! The Hits Musical Revue*; une présentation modernisée de la production bilingue de la Jeune Compagnie, *Les Feux Follets*, représentant le multiculturalisme du Canada; la présentation continue d'*Évangéline: The Musical*; une expansion de la Série des causeries et des médailles Symons; un ouvrage commémoratif bilingue sur les activités remarquables du centre pendant 50 ans; et des sketches, des visites guidées et des spectacles bilingues organisés par les Acteurs

de la Confédération, qui interprètent les événements ayant mené à la « conception » du Canada à l'occasion de la Conférence de Charlottetown.

Au Centre de la Confédération, nous nous exprimons par l'entremise des arts visuels et des arts de la scène. Nous envisageons pour 2014 et 2017 un certain nombre de pièces de théâtre qui intéresseront à la fois les Canadiens et les touristes étrangers. Parmi ces projets, signalons la production intitulée *1864: The Musical*, une perspective inventive sur la fondation du Canada, mettant en scène des personnages comme Sir John A. Macdonald et Sir George-Étienne Cartier.

Un projet patrimonial en cours permettra non seulement de célébrer le 150^e anniversaire du Canada, mais le distinguera comme chef de file mondial dans les domaines des arts, de la musique et de la technologie. Pour l'instant intitulé *The Next Great Canadian Musical, Rivir*, ce nouveau spectacle en apesanteur d'une beauté à couper le souffle sera un hommage au riche patrimoine du Canada et à l'avenir plein de promesses de notre pays. Nous voulons offrir une expérience théâtrale originale qui rivalisera avec des classiques comme *Le roi lion* ou *Cats*. Cette nouvelle comédie musicale sera en tournée canadienne pour revenir à Charlottetown en 2017.

Nous en sommes également aux premiers stades de l'élaboration d'une grande exposition bilingue d'art visuel concernant les projets architecturaux qui ont caractérisé les célébrations du centenaire du Canada dans les années 1960. Il s'agit de rendre compte de l'identité nationale, des valeurs et des aspirations de l'époque. Nous y voyons la possibilité de réaliser une importante exposition itinérante. Comme le centre a été le premier projet fédéral du centenaire, cela l'aiderait à célébrer son 50^e anniversaire en 2014 et à organiser une exposition itinérante entre 2014 et 2017, qui culminerait au Centre national des arts à Ottawa, lequel a été le dernier projet fédéral du centenaire, terminé en 1969.

Le centre est un lieu historique national qui convient idéalement à l'organisation et à l'accueil d'activités pour les fêtes du 150^e anniversaire. Situé dans le quartier historique de Charlottetown, lieu de naissance de la Confédération, le centre n'est pas seulement le bâtiment commémoratif national en l'honneur des Pères de la Confédération et de la fondation de notre grand pays, mais aussi une machine bien huilée offrant talent et capacité dans les deux langues officielles. Nous sommes prêts à jouer le rôle prépondérant dans la préparation des fêtes de 2017.

Nous avons accueilli des millions de visiteurs depuis 48 ans et nous savons organiser des célébrations, que ce soit à l'Î.-P.-É. ou n'importe où ailleurs dans notre grand pays.

● (1155)

[Français]

Je vous remercie sincèrement de m'avoir donné l'occasion de me joindre à vous pour discuter de la façon dont nous pourrions célébrer le 150^e anniversaire du Canada.

Tous les Canadiens, d'un bout à l'autre du pays, auront l'occasion de s'unir pour commémorer notre situation importante sur la scène mondiale et notre patrimoine unique. Nous sommes fiers de pouvoir entamer nos 150 prochaines années avec la possibilité de créer un futur innovateur, transformateur et, d'abord et avant tout, canadien, dans un pays doté de deux langues officielles.

Merci beaucoup.

Le président: Merci beaucoup, madame Inman.

Je vais maintenant céder la parole à l'Association des musées canadiens.

[Traduction]

M. John McAvity (directeur général, Association des musées canadiens): Merci, monsieur le président.

J'aimerais en fait vous souhaiter la bienvenue à tous en ces lieux, car vous vous trouvez dans ce qui était autrefois un musée. Peut-être qu'en des jours meilleurs retrouvera-t-il son ancienne vocation de Musée de la photographie contemporaine.

[Français]

Je m'appelle John McAvity et je suis le directeur général de l'Association des musées canadiens. Je suis accompagné aujourd'hui d'un membre du conseil d'administration, Mme Karen Bachmann, qui est aussi la directrice du Musée de Timmins, et de Mme Audrey Vermette, qui est directrice des programmes et des affaires publiques à l'AMC.

[Traduction]

L'Association des musées canadiens compte quelque 2 000 membres dans toutes les régions du pays, des grandes galeries métropolitaines aux petits musées dirigés par des bénévoles. Je suis convaincu qu'il y en a un certain nombre dans chacune de vos circonscriptions, car ils sont disséminés dans toutes les régions du pays. Les musées sont extrêmement populaires et accueillent près de 60 millions de visiteurs chaque année. Ce sont d'importantes attractions économiques, qui constituent également de très importantes institutions éducatives dans les collectivités du Canada. Ce sont des lieux qui nous font découvrir notre histoire, notre art et notre environnement, véhiculant des valeurs de compréhension et de tolérance. Environ 48 p. 100 de la population canadienne et de nombreux élèves visitent régulièrement des musées.

Le gouvernement du Canada a nettement reconnu la valeur et l'importance des musées dans la société, comme nous l'avons d'ailleurs constaté dans le budget fédéral et l'annonce relative au Musée canadien de l'histoire, que nous appuyons sans réserve. Nous l'avons également vu dans le récent rapport du Comité permanent du patrimoine canadien sur les célébrations de 2017, dont les trois rapports nous satisfont.

Je m'attarderais quelques instants sur la question du budget fédéral, nous nous réjouissons qu'en cette période de contraintes et de réductions importantes, notre secteur n'ait pas été touché. Nous sommes en outre très heureux que le gouvernement ait doublé ce qui s'appelle le programme d'assurance et d'indemnisation pour les expositions itinérantes. Il a été doublé.

Nous nous sommes aussi félicités initialement de voir que le financement accordé pour lutter contre le chômage chez les jeunes augmenterait de 50 millions de dollars en deux ans, étant donné que nous mettons en oeuvre un tel programme dans les musées. Malheureusement, nous avons réalisé que les organisations sans but lucratif n'y sont pas admissibles. L'aide que le gouvernement fédéral accorde aux musées pourrait donc encore être bonifiée.

C'est pourquoi nous vous recommandons de créer le « Fonds des Canadiens qui appuient leurs musées », un programme que nous proposons pour encourager la philanthropie, l'autonomie accrue des musées et l'intérêt des Canadiens à l'égard du domaine du patrimoine et des arts.

Je soulignerais que les musées et les galeries d'art du Canada s'efforcent de fournir des services à une clientèle diversifiée. La plupart des grands musées proposent des services dans les deux langues officielles; c'est certainement le cas des musées nationaux et de bien des établissements provinciaux.

En outre, un grand nombre de musées de moindre importance offrent des services dans une langue seconde, comme le fait le village historique acadien de Caraquet. C'est un établissement que je connais bien et qui met en valeur la tradition acadienne. De plus, le musée Revelstoke, à Revelstoke, offre des guides d'information en anglais, en français, en allemand et en néerlandais.

Ce ne sont là que deux exemples des efforts que déploient les musées pour être plus accessibles.

J'aimerais maintenant céder la parole à la collègue, Karen Bachmann, pour la deuxième partie de l'exposé.

● (1200)

[Français]

Mme Karen Bachmann (directrice, conservatrice, Musée de Timmins : Centre d'exposition national, Association des musées canadiens): Merci beaucoup.

Bonjour.

En prévision de cette étude sur les événements entourant le 150^e anniversaire de la Confédération en 2017, l'AMC et son conseil d'administration ont organisé une série de consultations auprès de ses membres et des directeurs des musées, partout au Canada. Le processus est toujours en cours. D'excellentes idées et suggestions émanent de ces consultations dont nous voulons vous faire part aujourd'hui.

De toutes les idées suggérées par nos membres, nous tirons trois recommandations majeures que j'aimerais partager avec vous avant que ma collègue Audrey Vermette ne vous présente des suggestions plus détaillées relatives aux programmes.

[Traduction]

Premièrement, le Canada a célébré son centenaire en 1967 de manière très opulente, d'Expo 67 à Montréal à de petits projets dans les collectivités. Pratiquement toutes les collectivités du pays ont participé d'une façon quelconque aux célébrations. Des centaines de nouveaux musées ont vu le jour d'un bout à l'autre du Canada, y compris des musées d'envergure, comme le Musée de la Nouvelle-Écosse, le Centre des sciences de l'Ontario, le Musée du Manitoba et bien d'autres. De petits musées communautaires ont aussi été bâtis en guise de legs pour les générations futures.

Pour 2017, nous ne recommandons pas la réalisation de projets d'immobilisations d'aussi grande envergure. Dans le contexte économique actuel, il est selon nous inapproprié de bâtir de nouveaux musées. Toutefois, de nombreux établissements ont actuellement besoin d'être rénovés ou agrandis. Certains n'ont pas les installations nécessaires pour abriter adéquatement nos collections nationales et pour accueillir les visiteurs. Il y aurait lieu d'y affecter en priorité les capitaux disponibles.

Deuxièmement, nous recommandons l'établissement d'un programme de subventions pluriannuel qui permettrait d'amorcer le plus rapidement possible l'élaboration et la mise en oeuvre de projets en vue de ces célébrations. Ce programme de subventions pourrait être coordonné par une commission fédérale comme la Commission du centenaire établie en 1963 en prévision des célébrations de 1967. Cette commission avait pour mandat d'administrer les projets reliés au centenaire au nom du gouvernement canadien, ainsi que les projets conjoints avec les provinces et territoires.

Nous entendons par ailleurs solliciter un financement additionnel du secteur privé. Certains projets pourront être financés totalement par le secteur privé, d'autres nécessiteront des investissements fédéraux. Grâce à la création d'un programme de subventions pluriannuel, nous serions en mesure de respecter les échéanciers serrés et de prendre en compte les anniversaires connexes qui précéderont le 150^e anniversaire du Canada.

Troisièmement, nous recommandons que ces célébrations fassent une large place à tous les Canadiens, et qu'elles témoignent tout spécialement la diversité canadienne et nos racines autochtones. Les musées devraient y contribuer en présentant des artefacts, mais aussi notre patrimoine culturel intangible: les gens, les histoires, les chansons et les traditions qui façonnent notre pays. Ces célébrations offrent l'occasion de remonter dans le temps, mais aussi de nous tourner vers l'avenir, d'innover et de développer le secteur culturel et patrimonial du Canada. Un projet qui constitue un legs pour les générations futures, comme le programme de dons jumelés, facilitera l'atteinte de cet objectif.

Nous vous félicitons d'avoir entrepris sans tarder ce processus de planification, afin de faire en sorte qu'il se traduise par des résultats appréciables pour tous les Canadiens.

Merci.

• (1205)

Mme Audrey Vermette (directrice des programmes et des affaires publiques, Association des musées canadiens): Nous avons reçu de nos membres et des directeurs d'établissement une foule d'idées, de concepts et d'activités pour les célébrations du 150^e anniversaire. J'aimerais vous en communiquer quelques-uns aujourd'hui.

Ces idées peuvent être groupées sous deux grands volets: les projets nationaux qui seraient mis en oeuvre collectivement, et les projets propres à un musée ou à une galerie d'art qui seraient réalisés par l'établissement même ou en collaboration avec d'autres membres de la communauté.

[Français]

Les partenariats et la collaboration sont les éléments clés du succès de tout événement majeur. Dans l'optique du 150^e anniversaire, cette collaboration ne devrait pas se limiter aux musées, mais s'ouvrir aux partenariats avec des sociétés d'État, des entreprises, des organisations et des événements importants tels que la Fête du Canada, ici à Ottawa, et celle de Londres, en Angleterre.

Sur le plan des projets nationaux, nous soulignons cinq initiatives.

La première consiste à offrir l'entrée gratuite dans les musées pour une période donnée. Cela représente en quelque sorte un cadeau à tous les Canadiens et Canadiennes. Les musées offrent déjà, ou planifient d'offrir, l'entrée gratuite le 1^{er} juillet. Nous lançons l'idée d'étendre cette offre à partir de la Journée nationale des Autochtones le 21 juin jusqu'au 1^{er} juillet 2017, incluant ainsi la Saint-Jean-Baptiste. Notons qu'un financement serait requis afin que les musées absorbent les pertes de revenus importantes en cette période occupée de l'année.

La deuxième concerne la création d'un passeport patrimonial canadien bilingue, qui inciterait les citoyens à visiter les musées, galeries et lieux historiques partout au pays. Ce passeport serait estampillé dans chaque institution visitée. Le programme du passeport serait accompagné d'une campagne de promotion nationale et de prix de participation.

La troisième se caractérise par une campagne de marketing nationale bilingue visant à promouvoir les différentes activités

muséales sur le plan national, mais aussi à sensibiliser le public à l'importance et à la valeur de notre histoire et de notre culture.

La quatrième est la création d'expositions majeures. Notre collègue a mentionné une idée à cet égard. Cette initiative peut prendre la forme d'expositions de grande envergure présentées dans nos grands musées canadiens, d'expositions itinérantes voyageant partout au pays, par train par exemple, comme le train canadien de 1967. On parle également d'expositions virtuelles visant à présenter les images, archives et artefacts clés de chaque musée sous la bannière du 150^e anniversaire de la Confédération, ou encore d'une exposition audiovisuelle, d'un partenariat avec CBC/Radio-Canada et d'autres médias nationaux pour la diffusion d'une programmation centrée sur les 150 artefacts et oeuvres d'art qui définissent l'histoire de notre pays. Ces expositions à caractère national, qu'elles soient physiques ou virtuelles, seraient aussi bilingues.

En ce qui a trait à l'idée d'un programme de reconnaissance nationale, le premier volet inclut la création d'une médaille de reconnaissance du bénévolat muséal à être présentée à 150 bénévoles de partout au pays en partenariat avec nos collègues des associations provinciales et territoriales.

Le deuxième volet vise la création d'un prix national du musée de l'année, de la galerie d'art de l'année et de la musique communautaire de l'année. Ce vote et la promotion seraient assurés par le public, comme la campagne « Votez Fundy » en 2011, qui visait l'inclusion de la baie de Fundy dans les sept nouvelles merveilles de la nature.

Sur les plans local et provincial, les initiatives suivantes ont notamment été proposées par nos membres: encourager et appuyer les musées afin qu'ils présentent des expositions spéciales célébrant l'histoire de leur communauté en 150 objets, et ouvrir leurs portes pour des visites de l'arrière-scène, ce qui intéresse toujours le public; des activités de diffusion externe où des expositions et des programmes sont présentés dans des endroits comme des hôpitaux, des maisons de soins, des écoles, des centres commerciaux, des aéroports et des bureaux de tourisme.

• (1210)

[Traduction]

Enfin, sur le plan professionnel, le 150^e anniversaire offre au secteur du patrimoine d'excellentes occasions d'investir dans son avenir. Les activités de recherche et développement, la création de bourses commémoratives et d'échanges professionnels, les possibilités d'innovation par la voie de partenariats intersectoriels et de forums nationaux sont autant de façons de bâtir les musées de demain et de garantir la pérennité de nos institutions culturelles.

Comme vous pouvez le constater, nos membres ne manquent pas d'idées pour mettre notre richesse patrimoniale et culturelle en valeur à l'occasion des célébrations de 2017 et des nombreux événements qui les précéderont!

Nous vous remercions de votre attention et serions ravis de discuter plus amplement de ces points avec vous.

[Français]

Le président: Merci.

Monsieur Caron, vous avez la parole.

[Traduction]

M. Daniel J. Caron (bibliothécaire et archiviste, Bibliothèque et Archives Canada): Bonjour, monsieur le président, et mesdames et messieurs les membres du comité.

Je tiens d'abord à vous remercier de m'avoir invité aujourd'hui en tant qu'administrateur général et bibliothécaire et archiviste du Canada.

Mes observations aujourd'hui se veulent un écho aux propos tenus en décembre dernier au Comité permanent du patrimoine canadien de la Chambre des communes sur la question de nos préparatifs en vue des célébrations de 2017. Votre intérêt pour les questions du 150^e anniversaire du Canada me permettra de bonifier mes remarques précédentes.

Bibliothèque et Archives Canada, ou BAC, met en pratique, au cœur de ses fonctions, cette dimension fondamentale de notre patrimoine qu'est la dualité linguistique. Je souhaiterais aussi vous informer sur la manière dont BAC, en tant qu'un des piliers de la mémoire collective canadienne, va pouvoir rendre aux Canadiens une image riche et vibrante de cette dualité linguistique dans le cadre des activités du 150^e.

Je sais que cet anniversaire deviendra sans doute un événement marquant, voire monumental, de notre histoire comme pays, tout comme il sera une extraordinaire occasion pour faire connaître et mettre en valeur les trésors que nous détenons. Il s'agit là d'attentes très précises qui sont certes les aspects les plus évidents de notre contribution.

Toutefois, en filigrane de cette incarnation physique du matériel brut de BAC se trouve probablement la plus importante contribution de cette organisation. Non seulement nous nous assurons que les Canadiens ont accès aux documents et artefacts partout au pays, mais nous nous assurons aussi que ce matériel reflète fidèlement le tissu social de ce pays.

Pour paraphraser le général Murray, lors de son échange avec les lords du commerce en 1764 au sujet de la nécessité d'avoir un système judiciaire ayant des juges fonctionnels dans la colonie, nous devons nous assurer que les documents, portraits, livres et cartes constituent une réflexion juste de notre culture, sous toutes ses formes et dimensions. Cela représente bien plus qu'une simple traduction. Il s'agit plutôt de rassembler les artefacts authentiques qui reflètent notre dualité linguistique.

Donc, avant de vous donner plus de détails sur notre contribution et notre préparation pour le 150^e, j'aimerais préciser que l'un des attributs fondamentaux de cette contribution portera toujours sur la question du « quoi ». Qu'allons-nous inclure pour les Canadiens dans toutes ces activités afin de présenter un portrait pertinent de cette dualité linguistique qui est un élément clé de notre tissu social? Il y aura effectivement des activités soit en français ou en anglais, mais chacune tiendra néanmoins compte de cette dimension.

En ce qui a trait à notre travail, je suis convaincu que la contribution de BAC au 150^e devrait viser en priorité à améliorer l'accès des Canadiens à leur patrimoine documentaire, peu importe l'endroit où ils vivent ou la langue officielle choisie pour s'exprimer. Ainsi, offrir le meilleur accès possible au patrimoine documentaire du Canada sera notre cadeau de fête aux célébrations nationales.

[Français]

Cela se fera en deux volets. Premièrement, comme je l'ai mentionné précédemment, cela veut dire rendre nos trésors accessibles aux Canadiens. Deuxièmement, et ceci est un élément clé pour moi, il s'agit de bâtir une organisation qui sera capable de

refléter avec ses partenaires la représentation la plus pertinente de notre patrimoine documentaire. Évidemment, la dualité linguistique en est un aspect extrêmement important.

Au cours des 10 dernières années, les communications ont résolument pris le virage numérique. Nous travaillons donc très fort pour profiter au maximum de tous les avantages qu'offrent les technologies numériques. D'ailleurs, cet idéal d'accès optimal est l'une des forces qui sous-tendent le projet de modernisation de Bibliothèque et Archives Canada. De plus, comme vous le savez peut-être, certaines de ces nouvelles technologies ont été une véritable bénédiction pour des institutions qui, tout comme BAC, ont à servir des clientèles très diversifiées, notamment les personnes qui s'expriment dans des langues différentes.

Pour BAC, tout cela représente des perspectives très stimulantes qui nous permettront de constituer une collection qui témoignera encore plus fidèlement du Canada en 2012, 2013, 2017 et au-delà.

Avec l'arrivée de la toile, nous serons en mesure de sauvegarder une plus grande part et une meilleure représentation de ce que les Canadiens disent à propos de divers sujets. Et peu importe le format de notre patrimoine documentaire bilingue, qu'il soit analogique ou numérique, publié ou non, nous travaillons sans relâche pour que notre institution relève le défi de sauvegarder les contributions des Canadiens dans tous les discours de valeur nationale.

Plus concrètement, BAC déploiera ses énergies sur plusieurs fronts d'ici à 2017, une année très importante à la fois pour notre pays et notre institution.

● (1215)

D'abord, BAC s'investit beaucoup dans la création de partenariats avec diverses organisations partout au pays.

Aujourd'hui même, à quelques coins de rue d'ici, nous accueillons le troisième Forum pancanadien du patrimoine documentaire. Cet événement réunit des représentants d'universités, de centres d'archives, de bibliothèques et de musées canadiens ainsi que d'associations provinciales et territoriales dans le but d'examiner des projets de collaboration qui nous aideront à mieux servir les Canadiens.

Par exemple, BAC recherche des occasions de partenariats avec des membres de la communauté du patrimoine afin de leur offrir de participer de manière significative aux célébrations. Entre autres choses, de telles initiatives ne manqueront pas de contribuer à promouvoir la vitalité et la viabilité des communautés de langue officielle en situation minoritaire.

En prévision des célébrations de 2017, BAC proposera à ses partenaires institutionnels fédéraux de sortir de ses chambres fortes quelques-uns des plus importants documents fondateurs de notre pays afin de donner aux Canadiens une occasion unique de voir en personne ces documents.

Dans le même ordre d'idées, BAC prévoit de collaborer avec le Musée canadien de l'histoire, notamment en offrant de précieux contenus patrimoniaux pour l'édification de cette nouvelle institution nationale dont l'inauguration se fera justement en 2017. Cela nous donnera une occasion de plus d'offrir aux Canadiens d'autres trésors qui ont été précieusement conservés dans nos chambres fortes. De plus, en préparation de 2017, je me permets d'ajouter un exemple supplémentaire de notre capacité à travailler en partenariat. Il s'agit de notre série d'expositions itinérantes qui présentent directement le patrimoine documentaire du Canada à la population.

Comme nous l'avons fait pour les trois expositions itinérantes actuelles qui circuleront dans de nombreuses collectivités au cours des prochaines années, notre intention est de travailler en collaboration avec de plus en plus de communautés d'un bout à l'autre du pays. Nous voulons ainsi concevoir et réaliser une impressionnante mosaïque de projets qui iront rejoindre les Canadiens chez eux afin de leur présenter les trésors que BAC conserve en leur nom.

Tirant profit d'un dynamique réseau d'institutions avec lesquelles nous avons des atomes crochus, notre objectif est de mettre en place plusieurs expositions itinérantes au cours des cinq prochaines années afin qu'en 2017 le pays en entier soit sillonné par une multitude de tournées de BAC présentant le patrimoine canadien, sa dualité linguistique et sa diversité.

Hormis les partenariats, le deuxième front sur lequel nous travaillons présentement — et j'y ai fait allusion plus tôt — est celui de l'utilisation optimale des technologies numériques. Par exemple, afin d'atteindre certains publics cibles, BAC produit 24 troupes en ligne sur le patrimoine de l'immigration afin de fournir de l'information sur les groupes ethnoculturels. Dans le même esprit, BAC a lancé une trousse en ligne qui donnera accès à divers récits porteurs de sens provenant de nombreuses personnes ou communautés autochtones du Canada.

Les technologies disponibles permettent non seulement de numériser et de rendre de plus en plus de contenus accessibles en ligne, mais aussi de traiter en temps direct des productions documentaires produites en format analogique.

[Traduction]

Pour faire un clin d'oeil au 100^e anniversaire du Canada en 1967 et à son célèbre Train de la Confédération, BAC vise à édifier, pour notre 150^e, quelque chose qui ressemblerait à une autoroute numérique du patrimoine documentaire, sur laquelle les Canadiens pourront s'aventurer dans le confort de leur salon!

Pour la phase un de notre « autoroute », nous avons déjà créé le Portail des portraits, un outil bilingue et accessible qui permet aux Canadiens de consulter la collection numérique des portraits de BAC, notamment un échantillon représentatif de nos remarquables portraits miniatures et de nos meilleures photographies « d'avant-garde ».

Aussi, nous avons entrepris de numériser diverses parties de nos collections, avec l'objectif de mettre en ligne des dizaines de millions d'images, de façon à célébrer dignement le 150^e anniversaire de notre pays.

Notre cadeau aux Canadiens sera non seulement un plus grand accès à leur patrimoine documentaire, peu importe l'endroit où ils vivent, ou la langue officielle qu'ils parlent, mais aussi une institution qui peut faire face aux défis de l'ère numérique en s'assurant que nous continuons de sauvegarder le patrimoine documentaire de notre nation, et ce avec toutes ses subtilités.

Merci, monsieur le président. C'est avec plaisir que je répondrai à vos questions à votre convenance.

• (1220)

[Français]

Le président: Merci, monsieur Caron.

Nous avons 40 minutes à consacrer aux questions et commentaires.

Monsieur Godin, vous avez la parole.

M. Yvon Godin (Acadie—Bathurst, NPD): Merci, monsieur le président.

J'aimerais souhaiter la bienvenue à nos témoins.

Comme vous le savez, on a perdu presque une heure à cause des votes. C'est regrettable, parce que c'est une belle discussion qu'on pourrait avoir. Monsieur Caron, je voudrais vous poser des questions et je vais y aller directement.

Ce que vous venez de nous dire est bien beau. Cependant, le gouvernement fédéral a grandement réduit le budget de 2012. Êtes-vous d'accord avec moi pour dire qu'il y a eu d'importantes réductions?

M. Daniel J. Caron: Oui, sur le plan budgétaire, notre contribution a été de 10 p. 100 sur le plan économique.

M. Yvon Godin: Si je ne me trompe pas, 215 postes seront abolis.

M. Daniel J. Caron: Je crois que c'est exact.

M. Yvon Godin: Ce sont 215 postes qui seront abolis à Bibliothèque et Archives Canada. Parmi ces 215 postes abolis, on compte 21 postes sur 61 qui sont affectés aux archives et à l'aide aux archives qui traitent de dossiers non gouvernementaux.

M. Daniel J. Caron: Je pourrai vous donner les chiffres exacts. C'est fort possible, mais il faudrait que je vérifie.

M. Yvon Godin: Vous pourriez vérifier et envoyer cette information au comité.

M. Daniel J. Caron: Oui, je vais vous donner les chiffres exacts.

M. Yvon Godin: De plus, il y aura une réduction de 50 p. 100 du personnel affecté à la numérisation et à la circulation.

M. Daniel J. Caron: À cet égard, il n'y a pas de réduction chez les gens qui font de la numérisation. Il y a une réduction chez ceux qui s'occupent de la circulation.

M. Yvon Godin: Vous parlez de ceux qui s'occupent de la circulation.

M. Daniel J. Caron: La numérisation est faite par nos employés et aussi par des gens de l'extérieur. On ne fait pas toute la numérisation.

M. Yvon Godin: Le Programme national de développement des archives a été aboli dans le cadre du budget de 2012. C'était un programme de 1,1 million de dollars. Est-ce exact?

M. Daniel J. Caron: Oui, c'est exact.

M. Yvon Godin: Il permettait à des bureaux d'archives provinciaux, municipaux ou locaux d'acquérir, de préserver ou de diffuser des archives. Est-ce vrai?

M. Daniel J. Caron: Oui, c'était leur mandat.

M. Yvon Godin: C'était leur mandat.

Maintenant, on se prépare pour 2017.

Monsieur Caron, vous parlez comme si tout était beau. Vous avez souvent parlé du respect des deux langues officielles. Hier, mon bureau a reçu une plainte d'une personne qui avait donné de l'argent à Bibliothèque et Archives Canada. On lui a envoyé une lettre écrite seulement en anglais. On mentionnait que s'il voulait la recevoir en français, il devait composer un numéro sans frais. Quand il a parlé avec des employés de Bibliothèque et Archives Canada, il a demandé que son nom soit mis sur la liste en français et on lui a répondu qu'il n'y avait pas de système permettant de faire cela.

Vous nous parlez d'un grand système numérique où les Canadiens pourront être servis dans les deux langues officielles. On demande de l'argent et on n'est même pas en mesure de correspondre en français, une des langues officielles.

M. Daniel J. Caron: Votre commentaire me surprend un peu parce qu'on ne demande pas d'argent. Je ne sais pas s'il s'agit bel et bien de Bibliothèque et Archives Canada, mais nos communications sont généralement faites dans les deux langues. Je ne dis pas qu'il n'y a pas d'exception.

•(1225)

M. Yvon Godin: Voulez-vous assurer un suivi à ce sujet?

M. Daniel J. Caron: Oui, car je suis intéressé de savoir ce qu'il en est.

M. Yvon Godin: Ne vous inquiétez pas à cet égard, mon cher monsieur Caron. Il y aura un suivi.

Parlons du rapport sur les plans et les priorités que le ministre a déposé à la Chambre. Il est fait par vous. Êtes-vous d'accord avec moi?

M. Daniel J. Caron: Oui.

M. Yvon Godin: Nulle part il n'est question des langues officielles. M. Claude Gravelle, lors d'une réunion précédente, a soulevé cette question et a demandé pourquoi ce n'était pas dans le rapport des plans et des priorités du gouvernement. Je ne participais pas à cette réunion du comité.

Maintenant, on arrive à celui de 2012-2013 et les langues officielles ne sont même pas mentionnées. La raison pour laquelle j'ai cette réaction est que dans votre présentation, vous n'avez pas arrêté de dire que votre organisme, Bibliothèque et Archives Canada, respectait les deux langues officielles. On a invité tellement de représentants de ministères à qui on a dit que dans le rapport des plans et des priorités, les langues officielles n'étaient pas mentionnées. Vous avez encore choisi de ne pas en parler. Quelle en est la raison?

M. Daniel J. Caron: On va certainement l'inclure. Je peux vous dire que cela fait partie de la culture de l'institution à tous les points de vue, pour tous les travaux que nous faisons et dans toutes nos pratiques de travail. Nous recueillons les documents qui reflètent la société canadienne. Pour nous, c'est naturel. On pourra en faire mention dans nos plans et priorités.

M. Yvon Godin: Revenons sur un autre sujet.

Je crains qu'en 2067, il ne reste pas grand-chose dans les bibliothèques, dans les régions et les communautés. On élimine des choses si précieuses. Les gens craignent et n'appuient pas les compressions qui ont été imposées à Bibliothèque et Archives Canada. Que pourrez-vous faire? Vous éliminez tellement d'emplois. Il y a une réduction de 50 p. 100 du personnel affecté à la numérisation et à la circulation, selon l'information qu'on a reçue et comme vous l'avez mentionné. Qu'allez-vous faire en 2017 pour qu'il reste un héritage pour les gens alors que vous faites de si grandes compressions?

M. Daniel J. Caron: Tout d'abord, je pense que nous tirons profit des technologies. Pour répondre à votre question, je vais vous donner un seul exemple. Il est important selon moi que les gens comprennent ce qui se passe dans ce milieu.

Auparavant, nous devons décrire nous-mêmes tout le matériel qui entrait. Dans le cadre du dépôt légal, par exemple, nous avions la responsabilité de décrire tous les livres. Aujourd'hui, cette fonction peut être réalisée directement de façon informatique. Comme les

entrées sont déjà faites par les éditeurs, nous n'avons pas besoin de refaire cette tâche. Cela représentait énormément de travail. Je ne pourrais pas vous donner le nombre exact de personnes qui étaient affectées à ces tâches, mais chose certaine, ce travail n'est plus nécessaire. Une grande partie de ce type de travail devient de moins en moins nécessaire. C'est le cas notamment de la description du matériel archivistique. Comme le matériel arrive sous forme numérique, on peut d'office faire de la recherche directement à l'intérieur de ce matériel.

Ce que nous faisons auparavant dans le cadre du système analogique, nous continuons à le faire, mais nous nous préparons. Comme toutes les institutions dans le monde, nous sommes même un peu en retard parce que le matériel est maintenant produit majoritairement de façon numérique. Il ne sera peut-être jamais imprimé.

[Traduction]

Le président: Merci.

Monsieur Gourde, c'est à vous.

[Français]

M. Jacques Gourde (Lotbinière—Chutes-de-la-Chaudière, PCC): Merci, monsieur le président.

Je remercie les témoins d'être parmi nous aujourd'hui. C'est très intéressant.

J'aimerais que vous nous parliez de votre processus de réflexion face aux célébrations du 150^e anniversaire de 2017. En écoutant vos allocutions, j'ai cru comprendre que c'était déjà commencé. Comme vous le savez, nous sommes très sensibles à la dualité linguistique. Nous aimerions que vos organisations puissent l'intégrer et en faire la promotion pendant cette fête.

Pouvez-vous nous expliquer où en sont la réflexion et le processus de vos organismes respectifs?

Mme Audrey Vermette: Pour ce qui est de l'Association des musées canadiens, il est certain que le rôle des musées à l'égard de ces célébrations est primordial. Il ne faut pas non plus oublier le rôle de préservation du patrimoine. Notre réflexion a commencé dès l'année dernière.

Dans le cadre de notre processus, nous consultons directement nos professionnels des musées dans toutes les régions du pays et dans toutes les provinces et territoires pour savoir quel est selon eux le rôle des musées dans le cadre des célébrations et quelles sont les idées de programmation. L'objectif est d'en arriver à une juste représentation nationale. Bien sûr, c'est moins facile pour certaines communautés plus isolées. C'est pourquoi nous tenions à connaître l'avis non seulement des grands musées nationaux, mais aussi des petits musées communautaires et régionaux.

Pour nous, le processus continue. Nous organisons souvent des groupes de discussion auxquels participent ces professionnels des musées. Nous voulons garder cet échange vivant et générer plus d'idées sur ce rôle essentiel. Ainsi, les idées de programmation que nous vous avons présentées aujourd'hui ne sont pas uniquement les nôtres. Elles émanent également des 2 000 membres de l'association, partout au Canada.

M. Jacques Gourde: Madame Inman, voulez-vous ajouter quelque chose à cet égard?

[Traduction]

Mme Jessie Inman: Puis-je?

Le Centre des arts de la Confédération est une organisation nationale ayant un mandat national. Nous avons des gens et des réseaux dans toutes les provinces et tous les territoires au pays. La plupart des provinces et des territoires nous accordent un soutien financier, notamment l'Île-du-Prince-Édouard, et nous recevons aussi des fonds de Patrimoine canadien. De ce point de vue, nous avons donc un large réseau.

Nous sommes très présents également dans les médias sociaux pour joindre les Canadiens aux quatre coins du pays et faire en sorte qu'ils connaissent nos programmes. Nous faisons aussi partie de nombreux réseaux dans le secteur des arts. Nous sommes membres de diverses associations par l'entremise desquelles nous diffusons nos messages. Nous utilisons tous ces outils, mais à l'heure actuelle, nous privilégions les médias sociaux, car ils sont pour nous une forme de publicité qui coûte beaucoup moins cher.

Comme nous le savons tous, les annonces à la télé coûtent extrêmement cher. Nous espérons toutefois recevoir des fonds additionnels pour les célébrations de 2017, afin de pouvoir faire le plus de publicité possible partout au pays.

Merci.

•(1230)

[Français]

M. Daniel J. Caron: Comme je l'ai mentionné précédemment, nous avons deux objectifs. Le premier est un objectif interne. Nous souhaitons développer une institution qui sera en mesure de continuer à faire son travail. On pourra célébrer 2017, et les années subséquentes, avec des documents. Nos défis sont énormes. Ils se situent sur le plan de l'acquisition, de la préservation et de l'accès. On travaille sur tous ces aspects de façon à ce que l'institution puisse s'acquitter de ses obligations grâce à des politiques et des moyens qui peuvent fonctionner à la fois sur le plan analogique et sur le plan numérique. Il s'agit d'un très grand défi et on y travaille.

En ce qui a trait à notre présence partout au Canada et de notre rôle à faire connaître notre contenu, on travaille sur deux fronts. Premièrement, on numérise de façon sélective, puisque la documentation ne mérite pas nécessairement toute d'être numérisée. On continue à numériser, avec un plan, pour en mettre le plus possible sur Internet et rendre accessible le plus de matériel possible à l'ensemble du pays et ailleurs.

Deuxièmement, on travaille beaucoup avec des partenaires. D'ailleurs, on a travaillé avec le Centre des arts de la Confédération et d'autres musées au pays avec qui on bâtit des expositions conjointement. Tranquillement, on est en train de créer un momentum d'expositions itinérantes qui vont d'un endroit à l'autre et qui se multiplient à chaque année. En 2017, il y aura vraiment une présence assez grande partout au pays avec ces différentes expositions itinérantes qui vont continuer jusqu'en 2017. Donc, on commence déjà à mettre en route ces expositions.

M. Jacques Gourde: Grâce à votre projet de numérisation des archives, les Canadiens n'auront peut-être plus besoin de venir à Ottawa pour visiter Bibliothèque et Archives Canada. En effet, pour une grande partie de la bibliothèque, on pourra le faire directement de notre domicile, devant notre ordinateur portable.

Dans combien d'années pourrait-on s'attendre à ce qu'il y ait peut-être une proportion de 50 p. 100 des archives sur Internet?

M. Daniel J. Caron: Il est extrêmement difficile de répondre à cette question parce qu'on continue à produire et à trouver. Je pense que je vous mentirais si je vous donnais une date.

Je pense que, de plus en plus, vous aurez raison. On utilise nos différents appareils pour avoir accès à l'information. On le voit chez nous. Le nombre de visites en personne a chuté. Je pense qu'il y a environ 70 visiteurs par jour, alors qu'il y a un demi-million de visiteurs par mois sur Internet. Les gens nous visitent de plus en plus de cette façon.

On aimerait que tout ce qui est créé numériquement soit accessible immédiatement. C'est notre objectif ultime. On essaie donc de rapprocher le moment d'acquisition et le moment auquel les Canadiens peuvent avoir accès à cette acquisition. On travaille beaucoup sur cet aspect. Il n'y aura pas de temps d'attente. Ce sera un lien direct.

Par ailleurs, en ce qui a trait à la numérisation, on a regardé nos collections. Plusieurs choses sont très intéressantes et doivent être numérisées. Il y a beaucoup de choses aussi qui sont peut-être moins intéressantes ou qui vont intéresser des petits segments de la population. Cela peut donc attendre. Elles ne seront pas nécessairement numérisées, peut-être qu'elles ne le seront jamais.

Cela va se faire de façon graduelle, mais je pense que notre objectif est que d'ici 2017, il y ait une bonne proportion des documents les plus importants et les plus utilisés qui soient disponibles aux Canadiens par Internet.

M. Jacques Gourde: Ce serait sans doute un bon legs pour l'ensemble des Canadiens.

M. Daniel J. Caron: C'est tout à fait exact.

[Traduction]

Le président: Merci.

Monsieur Godin, allez-y.

[Français]

M. Yvon Godin: J'ai un rappel au Règlement, monsieur le président, ou plutôt une correction à apporter.

Vous avez raison, monsieur Caron. Vous n'avez pas demandé d'argent. C'était le Musée canadien des civilisations. Par contre, vous ne vous en sortez pas si facilement. En effet, la facture provenait de chez vous et cette facture était rédigée en anglais alors qu'on en avait fait la demande en français et que cela venait d'une tierce partie.

Le président: Ce n'est pas un rappel au Règlement, mais un point de débat et d'information.

Monsieur Dion, vous avez la parole.

L'hon. Stéphane Dion (Saint-Laurent—Cartierville, Lib.): Merci, monsieur le président.

Je vous remercie tous d'être venus nous rencontrer dans ce musée et pour ce que vous faites. Le cœur d'un pays bat au rythme de ses musées, de son histoire, de ses archives. Ce que vous faites est très important.

Ma première question

•(1235)

[Traduction]

s'adresse à madame Inman. En 2017, que célébrerons-nous?

Mme Jessie Inman: En 2017?

L'hon. Stéphane Dion: En 2017, que célébrerons-nous? Quel anniversaire?

Mme Jessie Inman: Nous célébrerons le Canada en tant que nation.

L'hon. Stéphane Dion: En êtes-vous certaine?

Mme Jessie Inman: Et notre héritage, notre histoire, notre peuple, notre culture...

L'hon. Stéphane Dion: Excusez-moi, êtes-vous en train de dire que le Canada a vu le jour en 1867? Est-ce cela que vous enseignez au Centre des arts?

Mme Jessie Inman: Non. Le centre est un lieu commémoratif de la toute première réunion organisée pour discuter de la fondation du Canada comme nation qui s'est tenue en 1864. Notre édifice a ouvert ses portes en 1964 pour célébrer cet anniversaire.

L'hon. Stéphane Dion: On ne parle pas ici du Canada comme nation. On parle ici de la Confédération. Le Canada existait en tant que nation avant cela. J'espère que vous le savez.

Mme Jessie Inman: Oui, tout à fait.

L'hon. Stéphane Dion: Pourquoi alors parlez-vous de l'anniversaire du Canada? Il faut, je crois, respecter l'histoire.

Mme Jessie Inman: C'est la raison pour laquelle...

L'hon. Stéphane Dion: Dans certaines régions du pays, le fait de parler de 1867 comme de la naissance du Canada sera très mal reçu.

Savez-vous qui était François-Xavier Garneau?

Mme Jessie Inman: Oui.

L'hon. Stéphane Dion: C'était un grand historien.

Mme Jessie Inman: Oui.

L'hon. Stéphane Dion: En 1845, il a écrit un livre intitulé *Histoire du Canada depuis sa découverte jusqu'à nos jours*.

Qui a été le premier premier ministre du Canada?

Mme Jessie Inman: Sir John A. Macdonald.

L'hon. Stéphane Dion: Pardon?

Mme Jessie Inman: Je suis désolée.

L'hon. Stéphane Dion: Vous n'avez jamais entendu parler de Louis-Hippolyte La Fontaine?

Mme Jessie Inman: Oui. C'est pourquoi je veux monter la pièce de théâtre *Évangéline*, car cela se passait au milieu des années 1700...

L'hon. Stéphane Dion: Je m'inquiète de la façon dont le Centre des arts enseigne l'histoire, mais vous n'êtes pas un cas unique.

[Français]

Vous avez tous fait la même erreur et c'est très grave. On ne peut pas ratatiner l'histoire d'un pays comme cela. Vous allez avoir un gros problème avec une bonne partie de la population, y compris en français, si vous oubliez comment il se fait qu'on a deux langues officielles dans ce pays et comment les Européens ont peuplé cette partie du continent.

[Traduction]

Mme Jessie Inman: Puis-je intervenir? Je suis tout à fait d'accord avec vous, monsieur Dion. C'est pourquoi je veux monter la pièce *Évangéline* l'an prochain. L'expulsion des Canadiens au milieu des années 1700 dans les Maritimes constitue un événement important de notre histoire...

L'hon. Stéphane Dion: Cela ne fait pas partie de la préhistoire du Canada, mais bien de l'histoire du Canada.

Mme Jessie Inman: Cela fait partie de l'histoire du Canada, tout à fait...

L'hon. Stéphane Dion: D'accord. Merci. J'espère que vous corrigerez cela, car c'est une grave erreur de dire que le Canada a commencé à exister en 1867.

Mme Jessie Inman: Tout à fait. Nous avions auparavant le Haut-Canada et le Bas-Canada, et nous avons le Canada. Je suis tout à fait d'accord avec vous.

L'hon. Stéphane Dion: Nous avons le Canada. Nous avons le Canada avant d'avoir le Bas-Canada et le Haut-Canada. Le Canada, Kanata, existait avant 1760.

Aucun pays ne prend ainsi des raccourcis avec son histoire.

Mme Jessie Inman: Non. Je pense que 1867 et la Confédération sont simplement l'aboutissement...

L'hon. Stéphane Dion: C'est la Confédération, madame. C'est le nom que porte votre centre des arts; la Confédération, ce n'est pas la naissance du Canada.

Mme Jessie Inman: Je suis tout à fait d'accord.

[Français]

L'hon. Stéphane Dion: Merci.

Vous comprenez que vous êtes ici devant le Comité permanent des langues officielles. Vous n'êtes pas devant le Comité permanent du patrimoine canadien bis. On ne veut pas refaire son travail. J'ai bien aimé vos présentations, mais je ne les ai pas trouvées très ciblées sur notre problème.

Je vais vous redemander une chose. Dites-nous ce dont vous avez besoin pour vous assurer que les langues officielles seront parfaitement respectées en 2017. C'est cela l'enjeu de notre comité. On ne veut pas avoir des erreurs comme celles que l'on a connues aux Olympiques, par exemple.

En somme, il faut que vous nous assuriez que vous êtes bien équipés pour respecter pleinement les deux langues officielles et qu'il n'y aura pas d'incidents malheureux à cause du travail que vous faites. C'est cela l'enjeu de notre rencontre. Je ne sais pas si cela vous avait été clairement expliqué, mais c'est vraiment cela.

Nous ne voulons pas refaire le travail du Comité permanent du patrimoine canadien et voir dans quelles directions il ira. Ce n'est pas le travail de notre comité. Notre comité veut s'assurer qu'en 2017, tout le monde pourra dire qu'on a célébré la Confédération, c'est-à-dire qu'on a fêté le Canada à l'occasion de l'anniversaire de la Confédération, et que les deux langues officielles ont été pleinement respectées.

S'il vous plaît, pouvez-vous reprendre vos exposés sur cette base?

M. Daniel J. Caron: Les recommencer? Absolument.

Un peu comme je l'ai exprimé dans ma présentation, pour nous, cela veut dire deux aspects. Évidemment, il y a toute la question du bilinguisme auquel faisait référence M. Godin. Il faut donc qu'on soit en mesure de travailler dans les deux langues, que tous nos exposés soient...

L'hon. Stéphane Dion: Je veux que vous disiez que c'est en effet important pour vous.

M. Daniel J. Caron: En fait, on est très bien équipés parce qu'on a...

L'hon. Stéphane Dion: Vous êtes bien équipés, vous n'avez besoin de rien?

M. Daniel J. Caron: On a le patrimoine, on a tout ce qu'il faut.

L'hon. Stéphane Dion: Bien. Je passe à autre chose.

Avez-vous besoin de quelque chose pour vous assurer qu'en 2017 les deux langues officielles seront parfaitement respectées dans le travail que vous aurez à faire, madame Inman?

[Traduction]

Mme Jessie Inman: Puis-je intervenir?

[Français]

L'hon. Stéphane Dion: Monsieur Caron est bien avec ce qu'il a. Lui, il n'a besoin de rien.

[Traduction]

Mme Jessie Inman: J'ai des besoins, oui. Le centre doit offrir plus de cours de français. Nous n'avons pas suffisamment d'employés bilingues. J'essaie très fort de parler français moi-même. J'étais sur la bonne voie en 1994 avant de quitter le Canada. Ma deuxième langue est maintenant l'indonésien, malheureusement, mais je déploie beaucoup d'énergie pour parler français afin de montrer l'exemple. J'aimerais beaucoup que nos employés puissent suivre des cours de français.

Nous sommes très chanceux, car en dépit du fait que nous sommes une petite province, 10 p. 100 de la population parle français, ce qui n'est pas si mal. Nous sommes à un jet de pierre du Nouveau-Brunswick, qui compte une population francophone très importante, et nous ferons appel à tous ces gens bilingues dans le cadre des célébrations de 2017, mais si nous pouvions avoir plus de ressources pour offrir des cours de français à nos employés, j'en serais très heureuse.

● (1240)

L'hon. Stéphane Dion: Vos besoins se situent donc principalement du côté de la formation.

Mme Jessie Inman: Oui, pour offrir des services bilingues.

L'hon. Stéphane Dion: D'accord. Merci.

M. John McAvity: Monsieur Dion, l'une de nos principales recommandations portait sur la forme que devraient prendre les célébrations en 2017. Il est très important, selon nous, de mettre sur pied une commission indépendante comprenant des représentants de chacune des provinces, des peuples autochtones, etc.

Les célébrations entourant la guerre de 1812, par exemple, qui se prêtent sans doute le mieux à un parallèle, ont très bien réussi à faire connaître cette guerre oubliée de la plupart des Canadiens. Comme le temps pressait, elles ont été organisées par le ministère.

Nous avons le temps aujourd'hui de bien faire les choses. Si l'organisation est en place et qu'on répond aux impératifs en matière de bilinguisme, de dualité linguistique, de présence autochtone, etc., je crois qu'on peut bien faire les choses.

L'hon. Stéphane Dion: Vous parliez des célébrations comme telles. Je veux savoir si vous serez en mesure d'offrir les services dans les deux langues officielles. Si ce n'est pas le cas, de quoi avez-vous besoin pour pouvoir le faire?

M. John McAvity: Comme nous l'avons mentionné dans notre exposé, les établissements nationaux, tout comme bon nombre d'établissements provinciaux, offrent des services dans les deux langues officielles. Cependant, il y a des besoins au niveau communautaire. C'est pourquoi nous demandons qu'on mette en place un programme de financement pour nous aider à organiser les cérémonies, les activités artistiques, les expositions, les émissions radio, etc., et aussi les services dans les deux langues officielles.

Le président: Merci.

Je suis certain que les témoins se sont rendu compte qu'ils sont entrés dans le débat que nous avons eu au comité lorsque la motion concernant l'étude des célébrations du 150^e anniversaire du Canada a été présentée.

[Français]

M. Dion a proposé de changer le nom de l'étude, de façon à ce qu'on parle du 150^e anniversaire de la Confédération plutôt que du 150^e anniversaire du Canada.

[Traduction]

On comprend votre point de vue.

Monsieur Dion, j'ajouterais...

[Français]

que le 1^{er} juillet est la fête du Canada et non celle de la Confédération.

[Traduction]

À l'origine, on parlait de la fête du Dominion, et cela devait être le nouveau nom pour ce nouvel État fédéral. En 1980, il a été remplacé par fête du Canada, alors de toute évidence, beaucoup de gens croient...

L'hon. Stéphane Dion: Il ne s'agit pas de l'anniversaire du Canada. Les gens se trompent, et nous devrions...

Le président: On comprend pourquoi beaucoup de gens pensent que 1867...

L'hon. Stéphane Dion: On devrait enseigner cela, surtout dans les musées.

Le président: Oui.

[Français]

Je suis d'accord avec vous, monsieur Dion.

[Traduction]

Je comprends également pourquoi les gens croient que 1867 correspond à la naissance du Canada, car le 1^{er} juillet est la fête du Canada.

Je vous remercie de vos commentaires.

Nous passons maintenant à M. Trottier.

[Français]

M. Bernard Trottier (Etobicoke—Lakeshore, PCC): Merci, monsieur le président.

Je remercie les témoins d'être parmi nous aujourd'hui.

Monsieur Caron, j'ai beaucoup aimé votre présentation, particulièrement quand vous avez parlé des documents fondateurs. Il y a quelque chose d'un peu magique, surtout pour les jeunes, quand on voit des documents comme la Constitution ou des versions portant des signatures.

Au sujet des documents fondateurs de ce pays, par exemple en ce qui a trait à la Confédération — que les Canadiens perçoivent comme la naissance du Canada —, je me demandais s'ils étaient rédigés dans les deux langues officielles à cette époque, soit en 1867.

M. Daniel J. Caron: Pas nécessairement. Par exemple, l'Acte de l'Amérique du Nord britannique n'est pas un document canadien. Il appartient au parlement britannique, qui détient l'original. Celui que nous avons est donc une copie.

• (1245)

M. Bernard Trottier: Je pense qu'il y a une certaine convergence entre vos initiatives—par exemple les documents qui pourraient être présentés aux Canadiens—et le travail des musées d'un océan à l'autre. Je me demande, par contre, comment il serait possible de présenter ces documents dans les deux langues officielles. Bien sûr, ce ne sont pas tous des documents originaux, mais il devrait être possible de transmettre cette magie aux Canadiens. Comment pourrait-on le faire? Qu'est-ce que ça implique comme défis et comme enjeux?

M. Daniel J. Caron: Il est certainement possible de traduire les principaux documents. On peut penser à la commission confiée à Jacques Cartier, en 1534. Vous ne serez peut-être pas d'accord, mais pour certains, c'est la première constitution canadienne.

Des voix: Oh, oh!

M. Daniel J. Caron: C'est du moins ce que disent certains constitutionnalistes parce que c'est le premier document qui donnait... Quoi qu'il en soit, il serait possible de traduire ces documents, mais ce serait évidemment des copies, dans ce cas.

M. Bernard Trottier: Peut-on faire davantage qu'une traduction pour que la copie ressemble à...

M. Daniel J. Caron: Oui, il est tout à fait possible de faire un fac-similé. C'est très facile, aujourd'hui.

M. Bernard Trottier: Il y a aussi d'autres documents. En effet, 1867 n'est que le début du Canada en tant qu'entité légale dans le monde. D'autres documents ont suivi. Il y a la Déclaration Balfour de 1926, par exemple, qui est un document britannique. Est-ce qu'on pourrait présenter ces documents aux Canadiens?

M. Daniel J. Caron: Tout à fait. Ce qui n'est pas bilingue peut être reproduit de façon similaire dans l'autre langue.

M. Bernard Trottier: Y a-t-il des projets en ce sens? Ce travail a-t-il déjà été fait?

M. Daniel J. Caron: Cette question n'a pas encore été posée. Les choses vont évoluer au fur et à mesure que nous allons élaborer les projets. Par exemple, nous en avons un avec le Centre des arts de la Confédération. Nous pouvons réaliser ce genre de choses, qui vont faire partie de notre réflexion.

M. Bernard Trottier: Je m'adresse aux représentants des musées canadiens. Quelle est votre vision? Y a-t-il déjà eu des réflexions à ce sujet, à savoir de quelle façon on pourrait fournir ces documents aux Canadiens? On a parlé d'un train. Il y a peut-être d'autres façon de fournir ces études tellement importantes. C'est une façon de saisir l'idée de la Confédération, du Canada.

[Traduction]

M. John McAvity: Les musées collectionnent principalement des objets, et plus rarement des documents. Nous nous intéressons à l'histoire des objets, et dans le cas des chansons et des danses, nous leur donnons vie. Il y a de merveilleux exemples de légendes, de mythes et de récits autochtones dans les musées auxquels on donne vie grâce à l'holographie ou à d'autres jeux de lumière. J'ai travaillé dans le domaine très longtemps, et j'ai vu des expositions magnifiques, notamment en Nouvelle-Zélande, un pays vraiment biculturel. C'est une approche très intéressante.

Je crois que nous avons de bons exemples, mais nous avons besoin d'outils pour les mettre en oeuvre, car cela coûte de l'argent. Nous sommes prêts à mettre en place un programme de dons jumelés. Nos musées sont prêts à lancer des campagnes de financement, et c'est au sein même des musées, ou des galeries d'art, que naîtra la créativité. Il faut que l'approche soit ascendante, et non pas descendante.

M. Bernard Trottier: Pourriez-vous nous parler de quelques objets en lien avec 1867? Il n'y en a aucun qui nous vient à l'esprit spontanément. Nos voisins du Sud ont, par exemple, la cloche de la liberté. Avons-nous un objet comme celui-là qui témoignerait de l'union de notre pays en 1867?

M. John McAvity: C'est une très bonne question.

Les symboles qui me viennent spontanément en tête au sujet du Canada remontent à ses origines. En fait, il y a une ou deux semaines, j'étais au Musée des civilisations pour l'annonce officielle concernant son changement de nom, et on a exposé quelques objets de sa collection: l'astrolabe de Champlain, la camionnette qui suivait Terry Fox, le chandail de hockey de Maurice Richard. Ces symboles existent. Il suffit de les dépoussiérer et de les faire connaître partout au Canada.

La BBC a produit une émission très populaire, baptisée *Une histoire du monde en 100 objets*. C'était une émission radio. On ne pouvait donc pas voir les objets. Ce n'était pas à la télé, mais à la radio. Grâce à la magie du conte, on a donné vie à ces objets. L'émission a été très primée dernièrement.

Beaucoup d'idées novatrices comme celles-ci pourraient être mises en oeuvre à notre avis.

• (1250)

Mme Jessie Inman: J'aimerais beaucoup intervenir.

Je vis et travaille dans un joyau architectural qui a été construit pour commémorer la première rencontre des Pères de la Confédération en vue de la conception du Canada comme nation. Il occupe tout un pâté de maisons. Il a été conçu par le même architecte que le Centre national des arts à Ottawa, pour vous donner une idée, sauf qu'il est beaucoup plus grand. Nous disposons de centaines de pieds carrés d'espace pour notre galerie, nos théâtres, etc.

Le bâtiment est un lieu commémoratif national de la fondation de notre pays et il est considéré comme son berceau. Je le connais très bien. J'y vis et travaille chaque jour et j'aimerais qu'il soit connu de tous les Canadiens.

M. Bernard Trottier: C'est un objet qu'on pourrait difficilement faire voyager partout au Canada pour le faire connaître, n'est-ce pas?

Mme Jessie Inman: Je peux le faire connaître de bien d'autres façons, toutefois.

Le président: Rapidement, s'il vous plaît.

M. Bernard Trottier: Certains de mes collègues ont fait valoir que nous ne tentons pas de refaire le travail de Patrimoine canadien, mais en ce qui a trait aux défis particuliers que nous avons à relever au chapitre du bilinguisme et de la dualité linguistique, y a-t-il des questions auxquelles il faut s'attaquer dès maintenant? Nous avons encore le temps, il reste quatre ans, mais y a-t-il des initiatives qu'il faut mettre en branle dès maintenant?

Je vais poser la question aux représentants des musées, car les musées régionaux et provinciaux auront sans doute des défis à relever.

[Français]

Mme Audrey Vermette: C'est une très bonne question. C'est pourquoi nous avons mentionné, dans notre présentation, l'idée d'un programme pluriannuel.

Monsieur Dion a raison dans la mesure où 2017 n'est qu'une année. Cependant, pour les musées, beaucoup d'événements menant à 2017 sont tout aussi importants, car ils définissent notre nation. En fait, l'année 2017 en elle-même est l'anniversaire de la Confédération, mais elle est aussi le centenaire de Vimy de même que le 375^e anniversaire de Montréal. Ce sont des événements qui nous définissent en tant que Canadiens et Canadiennes et qui se doivent d'être célébrés.

Les musées sont assez innovateurs pour ce qui est des objets et de l'histoire. Sur ce point, M. Caron a raison. Certains documents sont unilingues dû à leur nature historique, mais les musées sont assez innovateurs.

Je travaille dans le milieu des musées depuis plusieurs années. Je peux vous dire que je connais un musée qui a rendu vivant l'Acte de la Confédération, même s'il n'est rédigé qu'en anglais.

Cet exemple montre, d'une part, le document, que l'on doit présenté tel quel parce que c'est un objet authentique, et d'autre part, l'innovation qui permet de rendre vivant ce document matériel par une présentation audio en plusieurs langues, ce qui le rend accessible à tous. Alors, il s'agit non seulement de lire un document, mais aussi d'y participer et de s'y plonger. C'est un exemple d'accessibilité à des objets.

Le président: Merci, madame Vermette.

Monsieur Chisu, la parole est à vous.

[Traduction]

M. Corneliu Chisu (Pickering—Scarborough-Est, PCC): Merci beaucoup, monsieur le président.

[Français]

Je remercie beaucoup les témoins de leurs présentations.

[Traduction]

La dualité linguistique et le multiculturalisme se complètent l'un l'autre. Que doit-on faire pour s'assurer que l'on célèbre ces deux valeurs canadiennes de manière juste et équitable, tout en tenant compte de la dualité linguistique? Comment peut-on conjuguer la contribution des autres Canadiens et les langues officielles?

Mme Jessie Inman: Je peux tenter une réponse, car je suis une tenante du multiculturalisme au Canada, et je suis aussi bien consciente que le pays est principalement composé de francophones et d'anglophones.

L'immigration joue un rôle important au Canada. Nous avons des immigrants qui arrivent chaque jour au pays en provenance de partout dans le monde, et nous leur demandons d'apprendre le français et l'anglais. Bon nombre d'entre eux y parviennent, et certains mieux que des personnes, comme moi par exemple, qui sont nées ici et qui ont grandi en anglais et ont dû apprendre le français.

Un de mes projets pour 2017 est d'avoir une cérémonie d'assermentation — sur les marches de notre esplanade, ou ici à Ottawa, peu importe l'endroit au Canada —, une cérémonie toute spéciale pour les nombreux nouveaux immigrants qui arrivent au pays. Nous mettons beaucoup l'accent sur la dualité linguistique du pays, et c'est pourquoi j'ai pensé à un projet comme celui-là et j'aimerais beaucoup collaborer avec d'autres groupes pour le mettre en place.

C'est seulement une des idées.

M. Corneliu Chisu: J'ai une autre question. Comment les députés pourront-ils participer à l'organisation des célébrations du 150^e anniversaire dans leurs collectivités? Que devrions-nous faire à votre avis? Devrions-nous jouer un rôle de premier plan, notamment dans le dossier des langues officielles?

Je travaille d'arrache-pied dans ma collectivité, dans la région de Durham à tout le moins, pour faire la promotion du français. Il importe pour nous de comprendre que l'apprentissage d'une langue seconde n'est pas une entrave, mais un avantage.

• (1255)

Le président: Merci, monsieur Chisu.

Madame Michaud, allez-y.

[Français]

Mme Élane Michaud (Portneuf—Jacques-Cartier, NPD): Merci, monsieur le président.

J'ai deux questions pour vous, monsieur Caron. Je vais vous demander de répondre rapidement, parce que j'aimerais pouvoir partager mon temps avec mon collègue pour qu'il puisse aussi poser des questions à d'autres témoins.

Ma première question porte sur l'aspect de la numérisation, sur lequel vous insistez énormément. Vous êtes très fier du travail accompli. Je peux comprendre que cela peut, en effet, favoriser l'accès à certains documents.

Par contre, je pense aux petites communautés rurales qui sont souvent isolées. Je pense au nord de l'Ontario et au comté d'Argenteuil—Papineau—Mirabel, représenté par ma collègue. On y trouve de petites communautés qui ont difficilement accès à Internet. Je me demande comment ces communautés seront incluses dans ce processus et auront accès aux documents.

Les expositions itinérantes dont vous nous parlez vont-elles s'y rendre pour leur donner accès au contenu ou seront-elles simplement mises de côté parce qu'elles n'ont pas de ressources et qu'aucune industrie ne leur offre l'accès à Internet?

M. Daniel J. Caron: Je vais répondre à votre question rapidement.

Nous sommes conscients de ce que nous faisons et c'est pourquoi nous collaborons avec l'Association des musées canadiens et l'Association des bibliothèques publiques du Canada, où se déroulent beaucoup de nos expositions. Il n'y a pas que les musées. On travaille beaucoup avec les bibliothèques, qui sont beaucoup plus présentes. Il y a 2 400 bibliothèques au pays.

De plus, on fait des expositions modulaires. Cela veut dire qu'une exposition ne sera pas présentée dans son entièreté partout. En effet, une partie ira peut-être dans une petite localité et une autre partie ira dans une autre petite localité.

Mme Élane Michaud: Je pense que sur le plan de l'accès, il y a encore du travail à faire. Je ne pense pas que faire cela seulement dans des bibliothèques ou des musées, qui ne sont pas toujours présents dans les petites communautés, va résoudre le problème que j'ai soulevé.

J'ai une autre question. Vous nous avez parlé, entre autres, de la mise sur pied d'une trousse qui portait sur des récits porteurs de sens. Que voulez-vous dire par là? Comment les communautés de langue officielle sont-elles impliquées dans ce processus? Sont-elles consultées pour que leurs voix soient représentées? Pouvez-vous m'expliquer cela, brièvement?

M. Daniel J. Caron: Je n'ai pas plus de détails, mais je pourrai vous en fournir sur ce projet en particulier.

Mme Élane Michaud: Je le souhaite, parce que ce n'est pas très clair. Je pense qu'il est important que toutes les communautés de langue officielle soient consultées et incluses dans le processus si ça touche les questions identitaires pour le Canada, dans le cadre du 150^e anniversaire de la Confédération.

Je cède maintenant la parole à mon cher collègue.

M. Pierre Dionne Labelle (Rivière-du-Nord, NPD): Bonjour à vous tous. Je vous remercie d'être ici.

J'ai deux petites questions à poser.

J'aimerais revenir à la présentation sur les musées. Il était question de la consolidation de la rénovation des musées et de la nécessité d'investir dans les infrastructures. Je regarde les recommandations dans le rapport du 150^e anniversaire de Patrimoine Canada et je ne vois rien à cet effet. Avez-vous été oubliés? Aviez-vous fait part de la nécessité de réinvestir dans les infrastructures lors de votre passage?

Mme Audrey Vermette: Nous l'avons fait, monsieur Labelle.

Nous avons aussi fait cette recommandation au Comité permanent du patrimoine canadien. Il ne s'agissait pas de la création d'un nouveau musée, parce que certains de nos musées vivent des difficultés en ce moment. S'il y a de l'argent pour les infrastructures, nous avons recommandé qu'il soit réinvesti dans les musées actuels. Par exemple, comme Mme Michaud l'a mentionné, il y a les musées régionaux et les musées communautaires. De plus, certains plus grands musées ont de sérieux problèmes d'infrastructures. Nous avons donc formulé cette recommandation.

M. Pierre Dionne Labelle: J'espère qu'elle a été entendue.

Votre budget n'a pas subi de compressions cette année. En ce qui a trait aux fonds dont vous disposez, quels sont ceux qui seront accordés pour faire la promotion de la dualité linguistique dans le cadre des activités que vous proposez?

Le président: Merci, monsieur Dionne Labelle.

Madame Vermette, vous pouvez répondre.

Mme Audrey Vermette: En ce qui a trait aux fonds, il reste à déterminer quels projets vont être entamés. On a de grands projets d'envergure nationale à proposer pour toutes les années menant à l'anniversaire de 2017. Il est donc important, comme nous l'avons dit, de conclure des partenariats avec le secteur privé, avec les agences et avec beaucoup d'organisations au Canada, parce que les musées ont besoin de cette aide et de cet appui financier.

• (1300)

[Traduction]

Le président: Je remercie les témoins de leur présence. Nous avons une très bonne discussion, et c'est très utile.

Le Canada englobait des parties de l'Ohio — Detroit, la vallée de l'Ohio — à une époque lointaine. Nous devrions peut-être inclure cela dans nos célébrations également. Ce serait très intéressant, car l'Ohio jouait un rôle très important.

[Français]

M. Yvon Godin: J'ai un recours au Règlement, monsieur le président.

Je demande que l'on continue jusqu'à 13 h 30.

[Traduction]

Le président: Ce n'est pas possible pour moi. J'ai une réunion.

Sans plus tarder, je vous remercie donc de votre participation. La discussion a été très utile.

La séance est levée.

POSTE  MAIL

Société canadienne des postes / Canada Post Corporation

Port payé

Postage paid

Poste-lettre

Lettermail

**1782711
Ottawa**

*En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à :
Les Éditions et Services de dépôt
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0S5*

*If undelivered, return COVER ONLY to:
Publishing and Depository Services
Public Works and Government Services Canada
Ottawa, Ontario K1A 0S5*

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

On peut obtenir des copies supplémentaires en écrivant à : Les Éditions et Services de dépôt
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0S5
Téléphone : 613-941-5995 ou 1-800-635-7943
Télécopieur : 613-954-5779 ou 1-800-565-7757
publications@tpsgc-pwgsc.gc.ca
<http://publications.gc.ca>

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante : <http://www.parl.gc.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Additional copies may be obtained from: Publishing and Depository Services
Public Works and Government Services Canada
Ottawa, Ontario K1A 0S5
Telephone: 613-941-5995 or 1-800-635-7943
Fax: 613-954-5779 or 1-800-565-7757
publications@tpsgc-pwgsc.gc.ca
<http://publications.gc.ca>

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address: <http://www.parl.gc.ca>